



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E157748

VALABLE JUSQU'AU

14/11/2026

ÉDITÉ LE

22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 58659188

Siret : 513 366 815 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8209999

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230034

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230034

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : EURL DAVID LACAND

1218 CHEMIN DE CHEZ LACAND
42360 PANISSIERES

Téléphone : 04 77 28 38 70

Portable : 06 62 66 62 64

Fax :

Site Internet :

E-mail : lacand.plomberie@laposte.net

Responsabilité légale :

LACAND DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/09/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/11/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/09/2025
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	15/11/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	25/03/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	31/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/01/2022
o Ventilation mécanique	27/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.